



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8318^e séance

Judi 26 juillet 2018, à 10 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Skoog	(Suède)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Temenov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 1^{er} juin 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/528)

Lettre datée du 20 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2018/531)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/655)

Lettre datée du 18 juillet 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/727)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Lettre datée du 1^{er} juin 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/528)

Lettre datée du 20 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2018/531)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/655)

Lettre datée du 18 juillet 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/727)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; et M^{me} Justine Masika Bihamba, de Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles.

M^{me} Zerrougui se joint à nous par visioconférence depuis Kinshasa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur les documents suivants : S/2018/528, qui contient une lettre datée du 1^{er} juin 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général; S/2018/531, qui contient une lettre datée du 20 mai 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo; S/2018/655, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; et S/2018/727,

qui contient une lettre datée du 18 juillet 2018 adressée au Président du Koweït, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo; et de M^{me} Bihamba.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Zerrougui.

M^{me} Zerrougui : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'entretenir le Conseil sur la situation en République démocratique du Congo.

À moins de cinq mois de la date de la tenue des élections, le 23 décembre prochain, les préparations ont atteint un tournant important avec l'ouverture, hier 25 juillet, des bureaux de réception des candidatures pour les élections présidentielle et législatives. Ces scrutins continuent de susciter de grandes attentes tant au sein de la population congolaise qu'au niveau de la communauté internationale, car ces élections revêtent d'importants enjeux dans la perspective de la consolidation de la stabilité de la République démocratique du Congo et de toute la région.

Alors que des progrès significatifs ont été enregistrés pour respecter les étapes critiques inscrites dans le calendrier, le processus électoral continue de souffrir de suspicion et de méfiance entre la majorité et l'opposition et entre l'opposition et la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Les griefs de l'opposition portent entre autres sur la machine à voter, le fichier électoral et la non-résolution du remplacement du délégué de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) au sein du bureau de la CENI.

Ces griefs ont été récemment réitérés par un groupe de cinq partis et plateformes politiques d'opposition comprenant l'UDPS, Ensemble, l'Union pour la nation congolaise, le Mouvement de libération du Congo (MLC) et la Dynamique, à travers une déclaration conjointe publiée le 23 juillet à Kinshasa. Cette déclaration exige également le retour des figures emblématiques et la libération des prisonniers politiques dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures de décrispation prévues dans l'accord de la Saint-Sylvestre.

Le 24 juillet, Jean-Pierre Bemba, Président du MLC et candidat désigné de son parti pour la présidentielle, a tenu sa première conférence de presse à Bruxelles pour confirmer son retour à Kinshasa le 1^{er} août afin de déposer sa candidature. Le même jour, Moïse Katumbi a également annoncé son prochain retour sans toutefois en préciser la date. Entretemps, la

nouvelle plateforme politique dont L'autorité morale est le Président Kabila, le Front commun pour le Congo, n'a pas encore désigné son candidat à la présidentielle.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Je suis toutefois encouragée de noter que, tout en se heurtant aux désaccords que je viens de mentionner sur un fond d'immenses problèmes logistiques et financiers, tous les principaux partis politiques ont été en mesure d'inscrire avec succès des candidats aux élections législatives dans les provinces. Durant les visites que j'ai effectuées à Kolwezi, Lubumbashi et Kalemie, la semaine dernière, j'ai entendu personnellement les récits de tous les efforts qu'avaient fournis les partis politiques pour assurer leur participation aux prochaines élections. Dans certaines zones reculées, des candidats ont parcouru près de 1 500 kilomètres en moto pour faire acte de candidature. J'ai également pu constater avec plaisir que des contacts avaient été pris entre la Commission électorale nationale indépendante et les partis politiques, ce qui a finalement abouti à proroger plusieurs fois la date limite de l'inscription des candidats aux élections législatives, contribuant ainsi à rendre le processus plus inclusif et légitime. Après des débuts assez lents, plus de 18 000 candidats se sont finalement inscrits pour 715 sièges. Bien que le décompte final ne soit pas encore publié, les premières indications suggèrent que les femmes représentent moins de 12 % de tous les candidats inscrits. Je continue à faire usage de mes bons offices pour exhorter les partis politiques à assurer une représentation et une participation accrues des femmes aux prochaines élections.

Bien que notant avec plaisir un tel niveau d'engagement politique de la part de tous les partis, je reste préoccupée par la mise en œuvre médiocre des mesures de confiance. Si le Ministre de la justice a annoncé la libération de 4 109 détenus, quelques-uns seulement ont été mis en liberté au titre des mesures de confiance et la libération d'importantes personnalités a été totalement exclue. Alors que les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales continuent d'influer négativement sur l'espace démocratique, les manifestations pacifiques sont interdites. Des acteurs de la société civile et des opposants politiques continuent d'être arbitrairement mis en détention, des professionnels des médias sont menacés. Les conditions propices à une égalité des chances ne sont donc pas encore en place et, faute de progrès sur ce plan, il n'est pas certain que les prochaines élections soient crédibles et inclusives.

Sur le plan logistique, les membres du Conseil se souviendront de l'intention déclarée du Gouvernement – notamment dans l'allocation du Président sur l'état de la nation – de gérer et financer les élections sans soutien extérieur. L'appui logistique aux élections prêté par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), dont le Conseil de sécurité lui a donné mandat, devait initialement commencer aujourd'hui. Mais aucune demande n'a été jusqu'ici reçue de la Commission électorale nationale indépendante. Bien que nous restions prêts à fournir un appui, je dois noter que, dans le souci d'une gestion responsable des ressources des Nations Unies, nous demanderons bientôt des précisions au Conseil sur ce point, alors que l'autorisation d'atterrir a été refusée au premier avion porteur d'un appui logistique de la MONUSCO, lors de la tentative faite hier.

Nouvelle positive : nous avons été heureux d'entendre, mardi dernier, le Ministre de la santé annoncer officiellement la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo. Face à ce défi, la MONUSCO, de concert avec d'autres organismes des Nations Unies, a contribué à la réponse du Gouvernement en offrant tous les moyens disponibles pour contenir la maladie et empêcher qu'elle ne s'étende aux grands centres urbains. J'applaudis au leadership dont a fait preuve le Gouvernement en affrontant ce défi. Ce louable accomplissement a démontré ce qu'il est possible de faire grâce à une coopération effective entre les autorités, les Nations Unies et les partenaires extérieurs.

Tandis que le pays centre son attention sur les importantes prochaines élections, l'environnement sécuritaire demeure instable et se dégrade dans certaines parties du pays. Nous assistons à une intensification de la violence entre communautés et des activités de coalitions locales de groupes armés, qui parfois se rallient à un discours d'inspiration politique. Je reste particulièrement inquiète de la situation dans le Kasai, où plusieurs milices dissidentes poursuivent leur action; dans le Nord-Kivu, où les Forces démocratiques alliées sont de plus en plus actives; et dans les provinces du Sud-Kivu, du Maniema et du Tanganyika. Dans tous ces secteurs, la population civile – surtout les femmes et les enfants – continue de payer le plus lourd tribut. Elle endure de graves violations des droits de l'homme, des déplacements, des difficultés à subvenir à ses besoins et à assurer son éducation. Je viens de rentrer voici quelques jours de la province du Tanganyika, où j'ai vu

de mes yeux les conditions effroyables dans lesquelles vivent les déplacés et entendu les récits des souffrances subies et des tensions persistantes entre communautés.

Dans la province de l'Ituri, il me plaît de signaler que les tensions sur le territoire de Djugu se sont récemment relâchées. Nous avons fait d'immenses efforts pour soutenir les autorités locales, notamment conduit un dialogue intensif au niveau local afin de réconcilier les communautés, usé de nos bons offices auprès des autorités locales et nationales pour apaiser les tensions, soutenu avec force les autorités judiciaires pour lutter contre l'impunité, et déployé trois unités de combat dans les secteurs à haut risque. Ces déploiements matérialisent notre approche qui consiste à garantir la protection par la projection; nous montrons ainsi que des résultats peuvent être obtenus quand la capacité logistique existe et que les soldats de la paix sont dans l'état d'esprit voulu. En Ituri, comme ailleurs dans le pays, si les activités de la MONUSCO peuvent aider à protéger les civils et atténuer le risque d'une nouvelle dégradation, il appartient aux autorités congolaises de remédier aux causes fondamentales.

Dans ce contexte sécuritaire, je note avec préoccupation que le personnel de la MONUSCO est de plus en plus pris pour cible. Nos forces ont été attaquées plusieurs fois dans le secteur de Beni, comme le Conseil le sait. Nous avons aussi enregistré plusieurs cas d'enlèvement, dont le plus récent à Uvira, la semaine dernière. Au cours de ma visite dans l'est du pays, la semaine dernière, les membres du personnel m'ont fait part de leur inquiétude croissante quant à la situation sécuritaire et à leur sécurité personnelle du fait qu'ils sont employés par les Nations Unies. Alors que je m'efforce d'améliorer la sûreté et la sécurité de notre personnel, ces incidents rappellent en permanence les risques que le personnel et les soldats courent chaque jour dans l'exécution du mandat de la MONUSCO. Dans ce contexte instable, l'enjeu est grand pour la République démocratique du Congo et pour la stabilité future de la région. Dans les mois à venir, la MONUSCO agira dans un environnement de plus en plus tendu, alors qu'on attend beaucoup d'elle. Pourtant, comme le savent les membres du Conseil, nous devons traverser cette période avec des ressources en baisse.

L'Assemblée générale a récemment approuvé un budget réduit de 38,8 millions de dollars par rapport à la proposition du Secrétaire général, une réduction considérable qui nuit un peu plus à nos capacités opérationnelles après les coupes budgétaires de l'année

passée. Je ne dis pas cela pour demander davantage de ressources; nous sommes tous conscients de la nouvelle réalité financière à laquelle se heurtent toutes les missions de maintien de la paix. Je le souligne parce qu'il importe que nous comprenions bien tous que, si les ressources de la MONUSCO continuent de se réduire, son mandat, lui, reste le même et les attentes ne font que continuer de croître. C'est pourquoi notre capacité de répondre à tous les risques émergents en matière de protection sera limitée, en particulier dans les zones urbaines densément peuplées ou dans les zones où nous ne sommes pas présents. À cet égard, je dois souligner l'importance de notre action collective, en tant qu'Organisation des Nations Unies et en tant que communauté internationale, s'agissant de prévenir les violences électorales et de faire en sorte que le processus reste sur les rails.

(l'oratrice reprend en français)

La République démocratique du Congo se trouve à la croisée des chemins. C'est la raison pour laquelle je lance un appel à toutes les parties prenantes à saisir cette occasion historique pour permettre la tenue d'élections inclusives, transparentes et crédibles le 23 décembre prochain, afin d'offrir un futur plus stable à la République démocratique du Congo, aux Congolaises et aux Congolais.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie M^{me} Zerrougui de son exposé. Je tiens également à lui exprimer, au nom de tous les membres du Conseil de sécurité, notre solide appui à l'action qu'elle mène et aux efforts déployés par les hommes et les femmes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, parfois dans des circonstances très difficiles.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Alotaibi.

M. Alotaibi (Koweït) *(parle en anglais)* : J'ai l'honneur de prendre la parole en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Dans mon exposé ce matin, j'ai l'intention de donner un aperçu des travaux effectués par le Comité depuis que j'en ai assumé la présidence en janvier. J'ai également l'intention de présenter un certain nombre d'activités que le Comité pourrait organiser au cours de l'année 2018.

Depuis ma prise de fonctions à la tête du Comité en janvier 2018, je me suis employé à poursuivre les

travaux du Comité et à sensibiliser à la situation de la République démocratique du Congo. Le 1^{er} février, dans le prolongement de ses travaux, le Comité a approuvé l'inscription sur sa liste de sanctions des noms de quatre individus qui continuent de faire peser une menace sur la paix et la sécurité de la République démocratique du Congo.

Durant les six premiers mois de l'année, j'ai convoqué diverses réunions du Comité, au cours desquelles se sont notamment exprimés M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO); un représentant du Centre d'analyse conjointe de la Mission, qui a parlé du mandat de surveillance de l'embargo sur les armes de la MONUSCO; un représentant du Service de la lutte antimines, qui a parlé de la gestion des armes et des munitions en République démocratique du Congo; un représentant de la Mission permanente de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a parlé de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants en République démocratique du Congo; la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé. Le Comité s'est également entretenu avec les membres du Groupe d'experts, qui ont présenté un aperçu des conclusions et recommandations figurant dans le rapport final du Groupe (S/2018/531).

Ma délégation a également organisé, au siège de la Mission permanente du Koweït, quatre réunions des membres du Comité, notamment trois consultations informelles sur des questions liées aux travaux du Comité. En février et en avril, par exemple, ma délégation a organisé des consultations informelles avec le haut fonctionnaire de l'équipe des Nations Unies, M. Robert Petit, durant ses visites périodiques à New York. Le Comité continue d'appuyer M. Petit et son équipe d'experts techniques, car ils aident le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans ses enquêtes sur les assassinats des deux membres du Groupe d'experts, Zaida Catalán et Michael Sharp, commis en mars 2017.

Les prochains mois seront déterminants pour la République démocratique du Congo. Dans ce contexte, le Comité restera vigilant et veillera à ce que ses travaux

et ceux du Groupe d'experts contribuent à la paix et à la stabilité dans le pays et dans la région. Dans cet objectif, j'entends continuer de collaborer avec les interlocuteurs pertinents en République démocratique du Congo, ainsi que dans la région des Grands Lacs, afin d'obtenir des informations à jour sur les divers aspects de la situation en République démocratique du Congo qui se rapportent au mandat du Comité, et d'encourager une synergie accrue de ses travaux.

En ce qui concerne les autres activités que le Comité envisage, j'ai annoncé la convocation, le vendredi 27 juillet, d'une réunion d'information à l'intention de tous les États Membres sur le rapport final du Groupe d'experts. Au cours du second semestre, le Comité devrait organiser une réunion pour entendre le Groupe d'experts, dont le mandat a été prorogé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2424 (2018), présenter son programme de travail. Par ailleurs, j'envisage de tenir des réunions sur l'embargo sur les armes, sur le modèle de l'atelier que le Groupe d'experts a recommandé dans son rapport final. Dans le cadre de la poursuite de son examen des questions relatives aux ressources naturelles, le Comité pourrait être informé des derniers efforts déployés par la République démocratique du Congo et par les États Membres pour s'attaquer aux problèmes de l'exploitation illégale et de la contrebande de ressources naturelles par des groupes armés, et des mesures prises par les États Membres pour aider la République démocratique du Congo, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les pays de la région des Grands Lacs à développer un commerce des minerais responsable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Alotaibi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bihamba.

M^{me} Bihamba : Je remercie la délégation suédoise qui m'a invitée en ce lieu pour que je puisse parler au nom des femmes congolaises, trop souvent victimes de violences sexuelles et exclues de la gestion de la chose publique et des négociations de paix.

Je suis une femme défenseure des droits humains et Présidente du Conseil d'administration de la Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles, qui est une plateforme de 35 organisations qui travaillent pour l'amélioration, la promotion, la défense, le respect et la protection des droits des femmes, et surtout des femmes victimes de violences sexuelles. Nous intervenons également dans la gouvernance, le plaidoyer,

la protection des droits humains et la construction d'une paix durable dans l'est de la République démocratique du Congo, au Nord-Kivu.

J'aimerais aujourd'hui aborder trois thèmes : la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO); la croissance et l'augmentation des cas de violences sexuelles faites aux femmes et aux jeunes filles; et le climat politique tendu suite à la non-tenu des élections dans le délai constitutionnel.

La décision de fermer certaines bases de la MONUSCO expose une fois de plus les populations civiles dans les zones sensibles. Malgré le déploiement rapide, les interventions arrivent souvent trop tard, alors que l'irréparable est déjà commis. Suite à une réduction des moyens financiers, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme n'est plus présent sur le terrain et, de ce fait, n'arrive plus à documenter efficacement les cas de violations graves des droits humains qui sont maintenant rapportés par téléphone. La population craint également les désordres et les débordements le jour des élections et espère que la MONUSCO s'assurera de la formation des policiers congolais dans la perspective du maintien de l'ordre et de la sécurisation des bureaux de vote.

En République démocratique du Congo, la situation des femmes, et particulièrement celle des victimes de violences sexuelles, s'aggrave de jour en jour en raison de la multiplication des groupes armés. Ces groupes sont à l'origine des guerres à répétition occasionnant des viols de masse et les déplacements des populations, majoritairement les femmes et les enfants. Les cas de viols et violences sexuelles ont augmenté cette année de plus de 60% dans la province du Nord-Kivu.

Le climat politique en République démocratique du Congo est tendu en raison de la non-tenu des élections dans le délai constitutionnel. Différentes manifestations ont été réprimées par les forces de l'ordre, occasionnant des morts parmi les civils, beaucoup de dégâts matériels touchant surtout les couvents et les églises catholiques, et l'arrestation arbitraire des leaders du mouvement citoyen, des acteurs politiques de l'opposition et des défenseurs des droits humains. À cinq mois des élections prévues, la décrispation politique est loin d'être une réalité pour les activistes toujours emprisonnés.

En plus de cette instabilité politique et de la répression brutale des voix dissidentes, plusieurs projets de réformes juridiques initiés par le Gouvernement

congolais tendent à réduire davantage la liberté d'expression et l'espace civique congolais. Parmi elles, une réforme vise la modification du régime de fonctionnement des organisations non gouvernementales nationales et internationales et une autre, la lutte contre le terrorisme. Si ces réformes sont adoptées dans leurs termes actuels, les principes clefs de l'état de droit seront sapés.

La loi électorale, promulguée le 24 décembre 2017, constitue une entrave grave aux droits et libertés des Congolais. Elle impose en effet de nombreuses contraintes, exigeant entre autres des candidats d'atteindre un seuil de représentativité d'au moins 1% de voix au niveau national. En conséquence, aucun dossier de candidature au niveau provincial n'a été déposé au jour de la date-limite de dépôt dans certaines circonscriptions. En outre, cette loi discrimine particulièrement les femmes dans les compétitions électorales en ne prenant pas en compte leur situation socioéconomique. La loi impose ainsi aux candidats le paiement d'une caution de 1 000 dollars, somme astronomique pour les femmes et les jeunes vivant pour la plupart avec un revenu inférieur à un dollar par jour. Le Forum des femmes congolaises sur la résolution 1325, représentant les femmes de toutes les provinces de la République démocratique du Congo, a ainsi mené un plaidoyer auprès des autorités de la République pour demander l'abandon de ce projet.

L'usage de la machine à voter proposé par le Gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante a également été contesté par les acteurs politiques et la majorité de la population par crainte de fraude électorale. La République démocratique du Congo a actuellement une population à plus de 65% analphabète, majoritairement des femmes et des jeunes, qui auront des difficultés énormes à utiliser la machine, qui est programmée en français.

Pour terminer, en ma qualité de femme défenseur des droits humains et de Présidente du Conseil d'administration de la Synergie des femmes et au nom de toutes les femmes victimes d'abus, nous recommandons au Conseil de sécurité et aux États Membres d'exercer une pression sur le Gouvernement congolais afin qu'il mette en œuvre une politique favorisant réellement la participation des femmes aux instances de prise de décisions et les candidatures de femmes aux postes de nominations; de demander au Gouvernement de respecter la liberté d'expression, le droit de manifester et l'espace civique de la population congolaise; d'exiger du Gouvernement le respect de l'accord de la

Saint-Sylvestre et de la Constitution qui est une règle de droit; de demander à la MONUSCO de restaurer les bases dans les zones sensibles pour assurer une protection effective des civils et d'appuyer le processus électoral en cours; de demander au Bureau des droits humains de documenter efficacement les violations des droits humains en se rendant sur le terrain; et d'appuyer matériellement les organisations de la société civile pour la promotion et la défense des droits des femmes afin qu'elles forment des femmes en leadership pour accéder aux postes de prise de décisions.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Président, de m'avoir fait l'honneur, en tant que femme défenseuse des droits humains, de faire entendre la voix des sans-voix.

Le Président : Je remercie M^{me} Masika Bihamba pour son exposé.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je remercie chaleureusement la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, pour son exposé très éclairant, mais aussi et plus largement pour son engagement et son action exemplaires ainsi que ceux de ses équipes. Je remercie également M^{me} Justine Masika Bihamba, Coordonnatrice de la Synergie des femmes pour les victimes de violences sexuelles, pour son témoignage aussi important qu'inspirant. Je remercie enfin l'Ambassadeur Alotaibi, Représentant permanent du Koweït, pour son exposé en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo.

En cette période cruciale pour l'avenir de la République démocratique du Congo, notre priorité commune est claire. Il s'agit d'organiser les élections à la date prévue en décembre prochain, mais aussi d'assurer qu'elles se tiennent dans de bonnes conditions. En effet, seuls le plein respect de la Constitution et la transition démocratique sont de nature à garantir la stabilité de la République démocratique du Congo et de toute la région. Il s'agit d'un défi, mais aussi d'une chance historique pour la République démocratique du Congo.

À partir de là, notre feuille de route commune est d'encourager les autorités à prendre toutes les mesures en ce sens et d'appeler toutes les parties prenantes à

respecter l'esprit de consensus qui a prévalu lors de la signature de l'accord politique du 31 décembre 2016. Dans ce cadre, le maintien de l'unité des partenaires internationaux est crucial pour la réussite du processus. Au-delà de l'unité montrée par le Conseil de sécurité, nous devons continuer à travailler en étroite concertation avec l'Union africaine et les pays de la région, qui jouent en effet un rôle essentiel. Je veux saluer à cet égard l'adoption, le 19 juillet, du communiqué conjoint entre le Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité, qui illustre parfaitement la convergence de vues entre nos deux conseils sur la République démocratique du Congo. C'est un point essentiel.

Je souhaite insister plus particulièrement ici sur deux éléments essentiels pour le succès du processus engagés. Le premier élément, c'est la nécessité de rétablir la confiance des Congolais dans les préparatifs techniques des élections. Les délais sont respectés, pour la plupart, jusqu'à présent. C'est un point positif. L'audit du fichier électoral par l'Organisation internationale de la Francophonie a montré que le fichier était perfectible, et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) s'est engagée à faire les corrections nécessaires. C'est une bonne chose et nous attendons que des gestes concrets soient pris rapidement en ce sens.

Certaines incertitudes demeurent cependant, notamment concernant les machines à voter et la logistique des élections. Sur la logistique, nous avons pris note de la volonté de la République démocratique du Congo de prendre en charge financièrement l'intégralité de l'organisation des élections. Je veux cependant rappeler, en écho à ce que vient de dire M^{me} Zerrougui, que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est à la disposition de la République démocratique du Congo pour lui fournir un appui logistique. Les ressources nécessaires ont été mises à disposition par l'Assemblée générale. Il est indispensable que les autorités compétentes transmettent à la MONUSCO toutes les informations nécessaires pour que la Mission soit en mesure d'apporter cet appui en temps voulu, le cas échéant. Une remise en cause du calendrier et du bon déroulement des élections pour des questions logistiques doit impérativement être évitée.

Sur les machines à voter, nous appelons la CENI à faire preuve de transparence pour que tous les citoyens aient accès aux machines et puissent se familiariser avec leur fonctionnement. Un certain nombre de questions

techniques se posent. Des réponses doivent pouvoir y être apportées pour garantir la confiance de tous dans les préparatifs techniques de ces élections.

La deuxième condition du succès est la nécessité de garantir la crédibilité du processus politique menant aux élections. Au-delà du respect des différentes étapes du calendrier électoral, la transparence du processus électoral mais aussi l'ouverture de l'espace politique et démocratique sont essentielles, en effet, pour la tenue d'élections crédibles et apaisées. La tenue de meetings politiques sans incidents à Kinshasa ces dernières semaines est un signal positif. Il faut poursuivre dans cette voie.

Nous appelons notamment le Gouvernement congolais à lever l'interdiction générale de manifester et à prendre des mesures tangibles pour la mise en œuvre intégrale de l'accord du 31 décembre 2016, en particulier les mesures de décriminalisation, je pense à la libération des prisonniers politiques et d'opinion, et à la fin des poursuites judiciaires politiquement motivées, notamment. Tous les candidats doivent pouvoir concourir librement et dans des conditions égales et les électeurs doivent être en mesure de faire leurs choix en pleine connaissance de cause et sans contraintes. Dans ce contexte, le respect des droits de l'homme, et notamment des engagements pris par les autorités devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, est naturellement un élément crucial.

Je terminerai sur la situation sécuritaire et humanitaire. Elle reste préoccupante. De nouveaux foyers de tensions ont émergé à l'est du pays, faisant de nombreuses victimes civiles. Les enquêtes du Groupe d'experts commissionné par le Conseil des droits de l'homme sur les Kasaï ont montré que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité auraient été commis dans la région. La MONUSCO a réagi avec célérité pour répondre à ces tensions. Cela montre la pertinence de son nouveau concept d'opération de protection par projection. Je salue l'important travail accompli par la Mission et l'encourage à poursuivre sa transformation pour une efficacité optimale.

Le Conseil de sécurité a, de son côté, envoyé un message clair aux auteurs d'exactions, en imposant de nouvelles sanctions à l'encontre d'individus responsables de violations graves des droits de l'homme. L'impunité ne saurait être tolérée. La France encourage les autorités congolaises à enquêter sans délai sur les exactions rapportés par les enquêteurs du Conseil des

droits de l'homme pour que leurs auteurs soient traduits en justice.

La France, avec ses partenaires du Conseil de sécurité, de l'Union africaine et de la région restera résolument engagée aux côtés de la République démocratique du Congo pour s'assurer que les élections se déroulent dans de bonnes conditions et qu'elles ouvrent une phase de stabilité et de développement pour le pays et sa population.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je voudrais remercier le représentant du Koweït, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Zerrougui, de leurs exposés. Nous apprécions sincèrement les efforts déployés pour tenir le Conseil de sécurité informé des avancées enregistrées en vue de la tenue des élections en République démocratique du Congo.

Nous voudrions remercier tout particulièrement M^{me} Masika Bihamba de sa présence au Conseil aujourd'hui. Nous avons tous été émus par son témoignage sur les menaces auxquelles sont exposées les femmes en République démocratique du Congo et inspirés par son courage dans sa quête de protection, de soins et de justice pour les rescapées de la violence sexuelle et sexiste. Nous la remercions du leadership dont elle fait preuve.

La journée d'hier a été une journée importante pour la République démocratique du Congo, avec l'ouverture de la période de réception des dossiers de candidature. Nous n'avons cessé de dire que nous attendons du Président Kabila qu'il respecte la Constitution et l'accord de décembre 2016. Il ne peut pas, en vertu de la Constitution congolaise, briguer un troisième mandat. Les États-Unis regrettent qu'il n'ait pas mis à profit son discours du 19 juillet devant le Parlement pour lever l'incertitude concernant ses intentions.

J'en viens à présent aux préparatifs des élections. La date du 23 décembre approche à grands pas. Le Conseil a autorisé la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à fournir une assistance logistique aux élections. Nous attendons du Gouvernement de la République démocratique du Congo qu'il utilise cette assistance à bon escient. Il est absolument essentiel que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) envoie à la MONUSCO

une demande d'assistance logistique détaillée en temps voulu. Nous ne voyons toujours pas comment la CENI pourrait organiser des élections sans l'appui de la MONUSCO. La Mission ne peut pas attendre la dernière minute pour mettre un plan en œuvre.

En outre, la CENI doit prendre des mesures pour s'assurer que les électeurs pourront exprimer leur vote au moyen d'un mécanisme éprouvé et fiable, qui garantit le secret du vote, à savoir des bulletins de vote. Recourir, pour la première fois, à plus de 100 000 dispositifs électroniques de vote non testés et potentiellement inutilisables durant un scrutin national déterminant est un risque énorme et inutile. Que feront les autorités congolaises si ces machines à voter, qui n'ont pas été testées, ne fonctionnent pas le jour du scrutin et compromettent la crédibilité des résultats? Ont-elles un plan B? Si c'est le cas, quel est-il?

Nous ne devons pas oublier non plus les violences observées dernièrement dans l'est de la République démocratique du Congo. Les États-Unis se félicitent que la MONUSCO ait réagi rapidement aux affrontements à Bijombo ce mois-ci, mais restent vivement préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme, ainsi que par les violences qui ont fait fuir des dizaines de milliers de personnes. En fin de compte, la violence dans l'est de la République démocratique du Congo et dans d'autres régions du pays ne s'atténuera pas sans des élections régulières, crédibles, inclusives et pacifiques et sans un engagement à faire répondre de leurs actes les auteurs de ces violences. Nous n'avons pas oublié l'assassinat des experts des Nations Unies Michael Sharp et Zaida Catalán, et nous continuerons d'exiger que leurs assassins rendent des comptes.

Ces préoccupations sont partagées par l'ensemble de la communauté internationale, comme l'atteste notre communiqué conjoint de la semaine dernière avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Nous engageons les autres membres du Conseil de sécurité à insister pour la tenue d'élections bien planifiées, notamment grâce à des discussions bilatérales, ainsi qu'à envisager la possibilité d'imposer des sanctions ciblées à ceux qui menacent la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Les Congolais attendent depuis près de deux ans l'occasion de voter et d'élire de nouveaux dirigeants, comme leur Constitution le prévoit. Le Président Kabila s'est engagé à plusieurs reprises à respecter la Constitution et à mettre en œuvre l'accord de décembre 2016. Nous sommes à cinq mois seulement des élections. L'heure n'est plus aux tergiversations.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Leila Zerrougui, de son exposé détaillé et de ses efforts dévoués sur le terrain. Nous remercions aussi l'Ambassadeur Mansour de son exposé sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo. Nos remerciements vont également à M^{me} Justine Masika Bihamba pour nous avoir fait part de son point de vue.

La République démocratique du Congo se trouve à un moment charnière, et il est important que le Conseil puisse suivre la façon dont les préparatifs des élections de décembre évoluent. Nous saluons les progrès accomplis dans la préparation des élections avec l'appui des partenaires sous-régionaux, régionaux et internationaux. Le Gouvernement et toutes les autres parties prenantes nationales doivent continuer de s'employer à créer les conditions propices à la tenue d'élections crédibles et pacifiques, conformément à l'accord du 31 décembre 2016.

Nous prenons note du fait que, dans le rapport qu'elle a publié à l'issue de son audit indépendant du fichier électoral, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a noté que ce dernier était « inclusif, exhaustif et actualisé », mais que des améliorations étaient nécessaires. Nous espérons que cela aidera à renforcer la confiance. Il est encourageant aussi que la Majorité présidentielle ait salué les conclusions de l'audit de l'OIF. Nous espérons que la publication des listes électorales par la Commission électorale nationale indépendante permettra de dissiper les doutes entourant la participation des électeurs.

Les mois qui viennent seront d'importance cruciale s'agissant des derniers préparatifs pour la tenue des élections de 2018. Il est absolument indispensable que tous les partis congolais fassent les compromis qui s'imposent afin de poursuivre le dialogue et de préserver l'esprit de consensus, seul moyen de tenir des élections pacifiques. Il était nécessaire, à cet égard, que le Council de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine envoient un message clair d'unité aux acteurs politiques congolais dans le communiqué conjoint adopté à l'issue de leurs consultations annuelles (SC/13430). Nous pensons que la teneur du communiqué fournit un cadre utile sur la façon dont nous devons continuer de gérer la situation en République démocratique du Congo pendant les mois qui précèdent la tenue des élections de décembre.

Il faut renforcer la coordination entre l'ONU, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les autres partenaires internationaux pour garantir un appui plus cohérent et plus efficace à la République démocratique du Congo, en particulier en cette période charnière. Dans ce contexte, bien que la visite prévue par le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine à Kinshasa ait été reportée, nous espérons vivement qu'elle aura lieu le mois prochain. L'idée d'une visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, qui est maintenant proposée pour octobre, est également excellente. La participation du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à cette visite, conformément à l'accord conclu la semaine dernière, enverra le bon message, et nous espérons que toutes les dispositions nécessaires seront prises pour faire en sorte que cette visite ait bien lieu.

Nous nous félicitons de l'important appui technique et logistique fourni par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en vue de la préparation des élections dans les délais impartis par le calendrier électoral. Le rôle de la MONUSCO à l'appui du processus électoral reste très important, et nous appuyons pleinement tous les efforts que déploient la Représentante spéciale du Secrétaire général Leila Zerrougui et l'équipe des Nations Unies sur le terrain.

La constitution de nouveaux bataillons de déploiement rapide, qui seraient basés dans les régions instables du Kasaï et du Tanganyika, sera importante pour renforcer les efforts visant à endiguer la violence dans les zones rurales, qui pourrait avoir une incidence négative sur le processus électoral. Dans cet esprit, nous nous félicitons que le Secrétaire général ait indiqué qu'il était possible d'accroître le nombre de policiers individuels tout en demeurant dans les limites des effectifs de police autorisés pour la Mission. Ces policiers participeraient aux activités de la Mission en matière d'alerte rapide, de prévention, d'atténuation et contribueraient à réduire les tensions au cours du processus électoral. Cette initiative sera efficace si elle est mise en œuvre avec la Police nationale congolaise et les communautés locales.

Enfin, nous saluons l'annonce officielle de la fin de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, conformément aux directives de l'Organisation

mondiale de la Santé, et nous nous faisons l'écho de la déclaration publiée par l'Union africaine aujourd'hui, félicitant le Gouvernement de la République démocratique du Congo de sa réaction rapide et efficace, qui a permis une intervention coordonnée et efficace de tous les partenaires concernés pour endiguer rapidement l'épidémie.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale remercie la Représentante spéciale, M^{me} Leila Zerrougui, de l'important exposé qu'elle vient de nous présenter. De même, nous remercions la représentante de la société civile congolaise Justine Masika Bihamba de sa déclaration. Enfin, nous remercions l'Ambassadeur Alotaibi de son exposé.

La République démocratique du Congo entre dans une étape décisive pour son avenir immédiat. À cet égard, la Guinée équatoriale salue les avancées du processus politique et technique pour la tenue des élections en décembre prochain. Ces avancées reflètent l'engagement pris par le Gouvernement de la République démocratique du Congo de respecter le calendrier électoral fixé le 5 novembre 2017, ainsi que les engagements relatifs à l'accord du 31 décembre 2016. Les mesures adoptées démontrent la détermination du Gouvernement à organiser des élections véritablement inclusives, justes et transparentes à la date rapprochée du 23 décembre. Nous pensons que c'est seulement par le dialogue constructif entre les parties congolaises qui a permis la formation d'un Gouvernement d'unité nationale qu'il sera possible pour le pays de surmonter les tensions que nous observons, de faire progresser le processus politique et de renforcer la confiance et les mécanismes de gestion et d'exécution en faveur d'un processus transparent et inclusif, qui permette une participation dans le cadre du suffrage universel et dans les meilleures conditions possibles.

À cette fin, la République de Guinée équatoriale apprécie vivement les observations contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/655) sur le processus politique et technique pour la tenue des élections en République démocratique du Congo, où des progrès considérables sont observés sur le volet des préparatifs techniques et législatifs.

Notre gouvernement se félicite grandement de toutes les dispositions adoptées en liaison avec l'organisation des élections, notamment la présentation des candidatures des différents partis politiques ainsi que la fixation et la prolongation des délais, ce qui démontre

la volonté du Gouvernement et des acteurs politiques ainsi que leur attachement au processus électoral. Par ailleurs, nous pensons qu'il ne faut pas perdre de vue ni négliger les divers scénarios post-électorales possibles et qu'il convient à cet égard de prendre les mesures préventives nécessaires pour pouvoir faire face à toute éventualité.

En ce qui concerne les aspects techniques, il importe que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) puisse fonctionner normalement et soit en mesure de manière satisfaisante tout problème technique qui provoquerait un désaccord. Concrètement, je parle ici du fonctionnement des machines à voter. Nous félicitons de nouveau le Gouvernement des efforts qu'il a déployés pour financer totalement le processus électoral et nous l'encourageons à continuer de travailler et de renforcer régulièrement sa coopération avec la CENI afin que le financement puisse être assuré et qu'il contribue effectivement à la bonne tenue des élections. À cet égard, nous voudrions également insister sur l'appui que peut fournir la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Tout en exprimant notre gratitude aux États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, à l'Union africaine, à l'Organisation internationale de la Francophonie, à la Communauté de développement de l'Afrique australe et aux États voisins, ainsi qu'à l'Angola, à l'Afrique du Sud et au Congo en particulier, pour les efforts qu'ils ont déployés en tant que facilitateurs du dialogue politique en République démocratique du Congo et dans toute la région, nous les appelons également à coopérer aux enquêtes et à la lutte contre les réseaux criminels et les groupes armés impliqués dans l'exploitation illégale des ressources dans le pays. Il faut faire pression sur ces groupes, les surveiller et leur imposer des sanctions pour qu'ils cessent leurs agissements. Dans le cas contraire, le Conseil de sécurité devra continuer, année après année, de s'occuper de ce problème en République démocratique du Congo, même après la tenue d'élections transparentes en décembre prochain.

Pour terminer, nous félicitons la MONUSCO de l'action qu'elle mène en République démocratique du Congo depuis de nombreuses années dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables. Nous invitons toutes les parties impliquées dans ce processus, le Gouvernement et les autres acteurs politiques, à continuer de suivre la voie du dialogue interne et inclusif

et à s'abstenir de toute action violente susceptible de perturber le processus.

Enfin, nous invitons la communauté internationale à continuer d'appuyer résolument le Gouvernement, la MONUSCO, la CENI et toutes les autres parties impliquées dans ce processus pour qu'ils promeuvent des mesures de confiance en vue de garantir un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques et qu'ils s'engagent à respecter une feuille de route jusqu'au transfert pacifique du pouvoir dans un environnement de paix et de concorde nationale. L'issue heureuse de la transition politique en République démocratique du Congo aura des répercussions très positives sur la stabilité de toute la région.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement de la République démocratique du Congo, ainsi que tous les acteurs qui l'ont aidé, des efforts déployés pour endiguer l'épidémie d'Ebola, et, à cet égard, nous nous associons au communiqué publié par l'Union africaine.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale Zerrougui de son exposé très clair. Je tiens également à remercier la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de l'action importante qu'elle mène dans ce pays. Je remercie également l'Ambassadeur du Koweït de son exposé. Les sanctions restent un outil important à la disposition du Conseil pour faire face aux menaces à la paix et à la sécurité internationales en République démocratique du Congo.

Je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Bihamba de l'exposé très clair et très perspicace qu'elle a présenté au Conseil, et en particulier de l'action très courageuse que son organisation mène sur le terrain pour aider et défendre les femmes. Je pense qu'elle a fait plusieurs recommandations très intéressantes et très claires à la fin de son discours, et je voudrais, dans ce que je vais dire aujourd'hui, essayer de répondre à chacune de ces cinq recommandations.

Premièrement, elle a parlé de la nécessité que le Conseil demande au Gouvernement de respecter les droits de l'homme. Nous sommes tout à fait d'accord avec elle et nous partageons les préoccupations qu'elle a exprimées, tout comme la Représentante spéciale Zerrougui également, au sujet des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits commises en

République démocratique du Congo. En particulier en ce qui concerne l'augmentation du nombre de cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, nous demandons que toutes ces allégations fassent rapidement l'objet d'enquêtes et que les responsables soient traduits en justice dans les meilleurs délais.

Le Secrétaire général a également formulé une recommandation concernant la nécessité pour toutes les parties de respecter l'accord politique du 31 décembre 2016 et l'état de droit. Encore une fois, nous sommes tout à fait d'accord avec lui. Nous nous félicitons des quelques progrès accomplis à ce jour ainsi que des mesures prises par le Gouvernement en vue d'organiser les élections, en particulier en ce qui concerne l'inscription des électeurs. Dans le même temps, nous demeurons très préoccupés par l'absence de progrès dans la mise en œuvre des mesures de confiance prévues dans l'accord politique du 31 décembre 2016. Nous appelons toutes les parties à continuer d'adhérer à l'accord, notamment en respectant les droits fondamentaux et le calendrier électoral, non seulement en paroles mais aussi en actes.

Dans deux de ses recommandations, le Secrétaire général demande au Conseil de faire plus pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique et à matériellement soutenir les organisations qui œuvrent en ce sens. Encore une fois, nous sommes tout à fait d'accord avec lui. Quand il a adopté la résolution 1325 (2000), le Conseil a clairement indiqué qu'il fallait encourager les femmes à participer véritablement à toutes les étapes des processus de paix. Les jeunes doivent également y être associés. Nous sommes donc très alarmés d'entendre que les violences sexuelles sont de plus en plus nombreuses. Je suis préoccupé par ce qui a été dit à propos des retombées de la loi électorale sur la participation des femmes, mais aussi par la remarque de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Zerrougui, concernant le faible nombre de candidates déclarées à ce jour. Tous ces éléments nous préoccupent beaucoup et nous devons tous œuvrer de concert pour faire davantage afin d'encourager la participation des femmes.

Enfin, le Secrétaire général formule quelques observations très précises sur le rôle de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous prenons ces préoccupations très au sérieux. Je ne suis pas en mesure de donner une réponse détaillée à chacune d'entre elles, mais nous avons pris note de ces remarques

et ne manquerons pas d'y réfléchir. Nous nous félicitons du rôle important qu'a joué la MONUSCO pour aider à préparer les élections jusqu'à présent. Toutefois, comme d'autres orateurs, nous notons que des difficultés persistent et continuons d'appeler à la coopération entre la Commission électorale nationale indépendante et la MONUSCO dans le cadre des préparatifs de ces élections. Je remercie le Secrétaire général de ses cinq recommandations très claires.

Pour terminer, nous pensons qu'il est vital que le Conseil continue de suivre de près la situation en République démocratique du Congo dans les mois qui nous séparent des élections. Comme l'Éthiopie, nous appuyons le projet d'une visite du Conseil dans le courant de l'année. Nous devons continuer d'exhorter toutes les parties à respecter la Constitution, à appliquer l'accord du 31 décembre et à prendre des mesures concrètes sur le terrain afin de créer un environnement propice à la tenue d'élections libres et régulières.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés importants et très instructifs la Représentante spéciale Leila Zerrougui, l'Ambassadeur Mansour Ayyad Alotaibi, du Koweït, et M^{me} Justine Masika Bihamba.

Les mois à venir seront décisifs pour préserver tous les efforts consentis par les acteurs internationaux, régionaux et nationaux afin de stabiliser la République démocratique du Congo. La Pologne se félicite des progrès réalisés dans les préparatifs techniques des élections. Toutefois, nous restons profondément préoccupés par la méfiance qui persiste entre les acteurs politiques sur plusieurs questions essentielles, notamment la mise en œuvre des mesures de confiance et l'ouverture de l'espace politique. Le manque d'engagement sincère et de bonne volonté de la part de tous les acteurs politiques risque de saper le processus électoral que nous souhaitons libre et crédible. La Pologne engage le Gouvernement congolais à veiller à ce que les élections soient organisées en temps voulu et dans les conditions de transparence, d'ouverture et de sécurité requises.

Dans ce contexte, nous soulignons l'importance d'inviter en temps voulu les observateurs internationaux. Le transfert pacifique et rapide du pouvoir en janvier 2019, comme prévu dans le calendrier électoral et conformément à la Constitution congolaise, est une condition préalable à la stabilisation du pays. La Pologne salue l'engagement pris par les partenaires régionaux d'appuyer le processus électoral en République démocratique du Congo.

Tout en saluant les efforts déployés par le Gouvernement congolais et les acteurs internationaux pour circonscrire l'épidémie d'Ebola, nous demeurons profondément préoccupés par la situation humanitaire résultant des agissements déstabilisateurs de groupes armés nationaux et étrangers. Leurs activités, notamment les violences contre les civils, mais aussi le trafic, le commerce, l'exploitation et la contrebande de ressources naturelles ont une incidence délétère sur la sécurité, l'économie et le développement du pays. C'est pourquoi nous appelons à la pleine mise en œuvre de l'embargo sur les armes, de l'interdiction de voyager et du gel des avoirs, car ces mesures font partie intégrante de la lutte contre ce type de crimes. La Pologne est également préoccupée par les violations des droits de l'homme, notamment les violences sexuelles, toujours plus nombreuses. Nous appelons le Gouvernement à renforcer les mesures visant à améliorer la sécurité, à lutter contre l'impunité des auteurs de ces crimes et à protéger les victimes.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'appui de la Pologne aux recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/655). Nous saluons le travail important effectué par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et par la Représentante spéciale, M^{me} Leila Zerrougui. Il ne fait aucun doute que dans le contexte des prochaines élections, le rôle de la Mission est plus important que jamais.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et des importants exposés présentés par M^{me} Leila Zerrougui, l'Ambassadeur Mansour Alotaibi et M^{me} Justine Masika Bihamba.

Le Pérou note avec préoccupation la grave situation en matière de sécurité en République démocratique du Congo, en particulier dans l'est du pays, ainsi que la crise humanitaire qui touche des millions de Congolais. Nous déplorons et condamnons les violations des droits de l'homme, notamment les violences sexuelles, qui sont de plus en plus fréquentes dans le pays, comme nous l'avons entendu ce matin.

Dans cette situation si complexe, nous voulons avant tout souligner qu'il importe de créer un climat de confiance, de transparence, de crédibilité et d'inclusion afin d'assurer une participation massive et en toute sécurité des citoyens et de toutes les forces politiques au processus électoral en cours, et de garantir la

reconnaissance pacifique de ses résultats. Nous saluons les efforts déployés dans ce sens par le Gouvernement congolais, qui visent à respecter le calendrier électoral et à mener à bien l'audit du fichier électoral, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie. En complément de cela, nous considérons qu'il est urgent d'approfondir les cinq grands axes d'action suivants.

Premièrement, il faut continuer à renforcer la confiance, conformément aux mesures énoncées dans l'accord politique du 31 décembre 2016 afin de garantir la libre participation de toutes les forces politiques et de leurs candidats.

Deuxièmement, la sécurité de tous les acteurs politiques et de leurs partisans doit être garantie, ce qui passe par un engagement de la part de toutes les forces et par des mesures permettant de prévenir les actes d'intimidation et de neutraliser les discours qui sèment la division et l'incitation à la violence.

Troisièmement, il serait judicieux de vérifier le fonctionnement des machines à voter afin d'exclure toute possibilité de manipulation des résultats. Cette vérification doit se faire en coordination avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et avec la participation de l'opposition et de la société civile.

Quatrièmement, le financement adéquat du processus doit être assuré, et les besoins d'appui de la part de la MONUSCO et éventuellement de la communauté internationale doivent être connus en temps voulu.

Cinquièmement, il est important que le Gouvernement détermine le rôle de l'équipe d'experts internationaux et des organisations régionales et sous-régionales en vue d'assurer leur participation et de délivrer les invitations en temps utile.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous tenons à souligner le rôle important joué par la MONUSCO et l'action qu'elle mène de concert avec les Forces armées de la République démocratique du Congo, ainsi qu'avec la Brigade d'intervention. Nous nous félicitons qu'il ait été possible de réduire la violence intercommunautaire et d'encourager le retour des personnes déplacées en Ituri et au Tanganyika. Nous notons, toutefois, que la sécurité reste précaire dans le Sud et le Nord-Kivu.

Concernant la situation des droits de l'homme, il est nécessaire à nos yeux que la MONUSCO accroisse

son rôle de surveillance des droits de l'homme, en particulier s'agissant des plaintes déposées contre des agents de l'État ces derniers mois. Les autorités doivent coopérer aux enquêtes et sanctionner les responsables.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, nous pensons qu'il est indispensable de renforcer la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et d'autres organismes humanitaires et acteurs de la coopération autour d'une stratégie d'appui immédiat. Nous saluons la coordination établie avec l'Organisation mondiale de la Santé pour endiguer l'épidémie d'Ebola. Enfin, outre le processus électoral, il est indispensable de s'attaquer aux causes profondes de la crise. Cela suppose de promouvoir le développement durable, d'améliorer la gouvernance dans le domaine de l'agriculture, de créer des emplois et de lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, entre autres mesures urgentes indispensables pour instaurer une paix durable.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) :

Je commence par remercier les trois intervenants pour leurs exposés d'aujourd'hui, qui soulignent les multiples facettes de la crise en cours en République démocratique du Congo. Je suis particulièrement fière de voir M^{me} Masika Bihamba parmi nous aujourd'hui. Je tiens à dire qu'elle a été la première à gagner notre prix national pour les défenseurs des droits de l'homme. Et sa présence ici souligne encore une fois la reconnaissance de la communauté internationale pour le travail important qu'elle effectue dans la lutte contre la violence sexuelle et pour la protection des civils, les femmes et les enfants en particulier.

Au nom du Royaume des Pays-bas, je voudrais aujourd'hui aborder trois points. Premièrement, le processus électoral; deuxièmement, la situation humanitaire et sécuritaire actuelle; et troisièmement, le rôle crucial de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans les mois à venir.

Au sujet du processus électoral, la semaine dernière, le Conseil de sécurité et le Conseil pour la paix et la sécurité de l'Union africaine ont exhorté le Gouvernement de la République démocratique du Congo à garantir la tenue des élections le 23 décembre prochain. Il y a certes des progrès dans les préparatifs législatifs et techniques. Cependant, la confiance de nombre de parties prenantes dans le processus est faible. Un an et demi s'est écoulé depuis l'accord de la Saint-Sylvestre. Le Conseil ainsi que les parties prenantes régionales et

internationales ont demandé à maintes reprises la pleine mise en œuvre des mesures de décriminalisation.

On peut constater qu'il reste énormément de travail à faire. Une centaine de prisonniers politiques sont toujours emprisonnés. Le harcèlement, les intimidations et les menaces que subissent de nombreux membres d'organisations de la société civile et de partis politiques doivent cesser. L'interdiction totale des manifestations n'a pas été levée. L'espace politique se réduit. La participation des femmes aux élections est également un des éléments qui méritent notre attention et notre soutien. La République démocratique du Congo ne peut se permettre des élections manquant de crédibilité. Les femmes et les hommes de la République démocratique du Congo aspirent à un transfert de pouvoir crédible, conforme à la Constitution, à l'accord de la Saint-Sylvestre et à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Nous devons voir un progrès significatif.

Nous avons pris note du fait que la République démocratique du Congo a reporté la visite du Secrétaire général de l'ONU et du Président de la Commission de l'Union africaine prévue plus tôt ce mois-ci. Et nous espérons qu'une nouvelle date pourra être fixée rapidement. Une annulation risque de diminuer la confiance de la communauté internationale et de la population congolaise dans l'attachement de la République démocratique du Congo à l'accord de la Saint-Sylvestre. Le Conseil de sécurité doit continuer à suivre l'évolution de la situation et rester étroitement impliqué, y compris par une possible visite en République démocratique du Congo.

Mon deuxième point concerne la situation humanitaire et sécuritaire actuelle. Les élections ne sont qu'une pièce du puzzle. La situation humanitaire reste extrêmement inquiétante. Il y a trois mois, la communauté des bailleurs de fonds a promis 500 millions de dollars pour l'aide d'urgence. Et la République démocratique du Congo a annoncé la création d'un forum et d'un fonds humanitaires. Des millions de Congolais ont cependant un besoin urgent de mesures humanitaires. Et maintenant la faim, les déplacements internes massifs et les risques sanitaires exacerbent sans cesse les menaces pour leur sécurité. C'est un cercle vicieux. Les groupes armés et les ravages qu'ils causent se multiplient. Ils terrorisent les communautés vulnérables, attaquent des unités des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et tuent des Casques bleus. Si la sécurité s'est améliorée dans les provinces de l'Ituri et du Tanganyika,

elle a encore reculé dans celles du Nord et du Sud-Kivu. La situation dans certaines parties du Kasaï reste grave.

Ce sont les femmes et les enfants qui paient le plus lourd tribut, y compris par des violences sexuelles systématiques, le recrutement d'enfants soldats, l'esclavage sexuel et les entraves à l'aide humanitaire. Le Conseil ne peut rester un observateur passif. Il doit agir, y compris par le régime de sanctions, et mettre fin à l'impunité de ceux dont l'implication dans ces pratiques a été attestée.

Mon troisième point concerne le rôle de la MONUSCO. Les défis sont complexes et nombreux. La Mission a pour mandat de protéger les civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre et le processus électoral. Ces priorités exigent l'engagement politique total du Gouvernement de la République démocratique du Congo, une clarté concernant les demandes et les attentes de la MONUSCO, ainsi que le soutien total du Conseil. Nous sommes préoccupés par le fait qu'une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité constituera un véritable défi pour la mise en œuvre du mandat.

Je félicite la Représentante spéciale et son équipe pour les ajustements en cours et les réponses aux multiples menaces dans les circonstances les plus difficiles. L'approche protection par la projection nécessitera des efforts continus et importants pour porter ses fruits. La lettre du Secrétaire général sur la planification de mesures d'urgence (S/2018/727) le souligne encore une fois.

La République démocratique du Congo compte de nombreux partenaires prêts à aider et à écouter, et disposés à contribuer au renforcement de sa sécurité et de sa stabilité. La situation mérite toute notre attention. Il ne doit exister aucun doute sur notre engagement, ni sur notre volonté d'agir. Le temps presse.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour la qualité de son rapport.

Elle remercie également l'Ambassadeur Mansour Alotaibi, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, pour l'excellent travail qu'il accomplit à la tête de cet organe, et M^{me} Justine Masika Bihamba, responsable de l'organisation non

gouvernementale Synergie des femmes pour les victimes de violences sexuelles, dont l'exposé nous situe sur l'ampleur de cette question.

À cinq mois des élections présidentielle, législatives et provinciales en République démocratique du Congo, ma délégation salue les progrès accomplis par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans la mise en œuvre du processus électoral, notamment la finalisation des listes électorales et leur audit par les experts de l'Organisation internationale de la Francophonie, la promulgation de la loi relative à la répartition des sièges du futur Parlement et de la loi électorale, la fin de la réception des candidatures pour les élections provinciales, et l'ouverture de la période de réception des dossiers de candidature pour les élections présidentielle et législatives.

Mon pays exhorte tous les acteurs politiques congolais à s'inscrire dans cette dynamique positive, en créant les conditions propices à la tenue d'élections apaisées, conformément à la recommandation du communiqué conjoint issu de la rencontre du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue le 19 juillet 2018 à New York. La Côte d'Ivoire note, en outre, l'engagement des autorités congolaises à organiser les élections dans les délais requis et à en assurer le financement. Elle les encourage à prendre les mesures appropriées en vue de garantir la disponibilité des ressources nécessaires afin d'éviter les retards susceptibles de compromettre la bonne exécution du calendrier électoral.

En dépit de la dynamique positive observée dans la mise en œuvre du calendrier électoral, ma délégation reste préoccupée par la situation sociopolitique et sécuritaire en République démocratique du Congo. S'agissant de la situation sociopolitique, au moment où s'ouvre la période de dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle, étape importante du processus électoral, ma délégation exhorte les autorités congolaises à lever l'interdiction des manifestations publiques, et à créer les conditions politiques favorables à l'expression des libertés fondamentales individuelles et collectives. Cette recommandation se justifie par le fait qu'aucun incident n'a été enregistré lors des rassemblements publics organisés par des groupements politiques.

La Côte d'Ivoire note, par ailleurs, la persistance de quelques points de divergence entre les parties prenantes congolaises, notamment le rejet de l'utilisation de la machine à voter et des conclusions de l'audit du fichier électoral, par des partis politiques

et des organisations de la société civile. À cet égard, elle encourage vivement les autorités congolaises, tous les acteurs politiques et les organisations de la société civile concernées, à rechercher ensemble des compromis satisfaisants, afin de tenir des élections crédibles et apaisées le 23 décembre 2018, comme prévu.

Sur le plan sécuritaire, la détérioration de la situation liée aux activités des groupes armés dans le Nord et le Sud-Kivu, et ses effets néfastes sur les populations civiles, notamment la dégradation de la situation humanitaire, demeurent une source de préoccupation pour ma délégation. Dans ce contexte, elle apprécie les efforts déployés par les Forces armées congolaises et la MONUSCO, en vue de répondre aux menaces que représentent les groupes armés. Aussi encourage-t-elle ces forces à renforcer davantage leurs opérations conjointes pour la stabilisation des provinces affectées par l'insécurité. Ma délégation note également, avec satisfaction, l'engagement pris par les bailleurs de fonds, lors de la conférence internationale humanitaire, tenue le 13 avril à Genève, à verser la somme de 528 millions de dollars, en soutien à l'action humanitaire en République démocratique du Congo.

Ma délégation salue l'engagement de la MONUSCO qui, en coopération avec les autorités de la République démocratique du Congo, apporte son appui technique à la CENI et contribue, grâce à ses bons offices, à faire baisser les tensions intercommunautaires dans les localités en proie aux violences.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire appelle les organisations sous-régionales, régionales et internationales, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Union africaine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et les Nations Unies, à une synergie d'actions, dans le cadre de leurs appuis à la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre 2016.

M. Temenov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général Leila Zerrougui de son exposé très instructif. Nous tenons également à remercier de leurs exposés éclairants l'Ambassadeur Mansour Alotaibi, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et M^{me} Bihamba, représentante de la société civile.

En ce qui concerne la situation politique, la délégation kazakhe convient qu'il importe que les élections législatives et présidentielle prévues pour le 23 décembre soient organisées dans les délais impartis, et qu'elles soient libres et crédibles. Bien que des efforts louables aient été déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour franchir un certain nombre d'étapes clefs dans le calendrier électoral, il reste encore des défis à relever. Nous félicitons l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour avoir mené à bien l'un audit indépendant du fichier électoral, et nous signalons qu'il importe que les autorités de la République démocratique du Congo mettent en œuvre les recommandations pertinentes.

Nous devons appuyer toutes les mesures de confiance prévues dans l'accord du 31 décembre 2016 conclu entre tous les acteurs politiques. Il est essentiel de garantir une transition politique du pouvoir sans exclusive, qui soit fondée sur le respect des droits fondamentaux, notamment sur la pleine participation des femmes. Nous prenons note du rôle joué par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'Union africaine et l'OIF s'agissant d'appuyer ce processus électoral vital.

Dans certaines parties de la République démocratique du Congo, les conditions de sécurité se détériorent en raison de la recrudescence des activités des groupes armés dans le Nord et le Sud-Kivu, qui ont fait de nombreux morts parmi les civils innocents et les soldats de la paix désintéressés. Nous appuyons la reconfiguration de la MONUSCO, qui lui permettra de mieux traiter les questions relatives à la sécurité ainsi que de mieux sensibiliser les communautés locales et d'étendre les mesures prévues dans le cadre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration, avec une stratégie globale de protection des civils.

Nous estimons, comme les orateurs précédents, que le nombre croissant de cas rapportés de violences sexuelles liées aux conflits commises contre des femmes et des enfants exige une attention et une action immédiates. Un renforcement de l'autorité de l'État et des systèmes de sécurité et d'application de la loi fiables dans l'ensemble du pays sont essentiels pour renforcer les capacités des Forces armées de la République démocratique du Congo et de la MONUSCO.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous sommes préoccupés par la crise humanitaire en

République démocratique du Congo, qui est de fait inquiétante étant donné que le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance et d'une protection a atteint un niveau record. Nous nous félicitons des résultats de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Genève, et nous appelons les donateurs à honorer leurs promesses afin de remédier efficacement à cette désastreuse situation humanitaire.

Alors que la récente épidémie d'Ebola a exacerbé les souffrances de la population, nous nous félicitons de la réaction rapide et coordonnée des autorités de la République démocratique du Congo, avec l'appui de la MONUSCO et du système des Nations Unies, afin de sauver des vies et d'endiguer la propagation de ce virus mortel et très contagieux.

Enfin, nous nous félicitons des résultats de la douzième réunion consultative annuelle conjointe qui s'est tenue à New York le 19 juillet, durant laquelle les membres du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ont intensifié leur coopération. Cette nouvelle dynamique en faveur du renforcement de la coopération doit se poursuivre pour que nous nous attaquions tous ensemble aux difficultés existantes, en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux. Cela nous permettra de consolider les acquis et de progresser vers la réalisation des objectifs clés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Nous disposerons dès lors de nombreuses pratiques optimales pour mettre en œuvre la stratégie Faire taire les armes d'ici 2020, qui pourront être partagées avec d'autres pays de la région.

Le Kazakhstan est prêt à travailler avec d'autres pour rétablir la stabilité en République démocratique du Congo, ce qui aura des retombées positives sur l'ensemble de la région.

M. Inchauste Jordán (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, M^{me} Leila Zerrougui, l'Ambassadeur Mansour Alotaibi du Koweït, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, ainsi que M^{me} Justine Masika Bihamba, la représentante de la société civile.

Nous nous félicitons des progrès continus et de l'engagement dont a fait preuve la République démocratique du Congo pour respecter les délais fixés dans le calendrier électoral, en particulier le respect de la promulgation de la loi relative à la répartition des sièges pour les élections nationales, législatives, provinciales et locales, ainsi que la publication des listes de plateformes et partis politiques. De même, nous prenons note de l'audit du fichier électoral, qui a été effectué dans un environnement inclusif par la Majorité présidentielle, l'opposition, les membres de la société civile et des organisations régionales et sous-régionales. En ce sens, nous espérons que tous les électeurs enregistrés pourront déposer leur bulletin dans l'urne.

Nous réaffirmons que pour organiser de bonnes élections qui aboutissent à une transition gouvernementale pacifique et pour apaiser les tensions sur le plan politique, les parties doivent mettre en œuvre les mesures de confiance prévues dans l'accord du 31 décembre 2016. Dans ce contexte, nous déplorons qu'elles n'aient pas toutes été mises en œuvre avant l'expiration de la date limite fixée à cet effet, et appelons à leur mise en œuvre intégrale et effective. Nous considérons que le Gouvernement comme l'opposition doivent travailler conjointement pour pouvoir faire avancer ces mesures. Même s'il incombe au Gouvernement de prendre l'initiative et de jouer un rôle moteur à cet égard, ces mesures ne pourront pas être mises en œuvre sans la participation de l'opposition. Nous appelons toutes les parties à travailler de concert en vue de l'organisation d'élections transparentes, crédibles, pacifiques et inclusives.

C'est la raison pour laquelle la participation pleine et effective des femmes et des jeunes à toutes les étapes des élections est fondamentale, conformément à ce qui est énoncé dans le communiqué du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine publié à l'issue de leur douzième réunion consultative annuelle conjointe, le 19 juillet.

D'autre part, nous appuyons les initiatives et les bons offices de la Représentante spéciale. Nous saluons les réunions qu'elle a organisées avec divers acteurs afin d'avoir un échange de vues et de garantir une vision cohérente et coordonnée entre les Nations Unies et les acteurs régionaux. De même, nous saluons les réunions organisées avec diverses autorités, plateformes politiques et associations de la société civile pour discuter du processus électoral.

Nous saluons également l'appui apporté à la République démocratique du Congo par des organisations régionales, telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Union africaine, entre autres. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts, en coopération étroite avec le Gouvernement, afin de répondre aux défis politiques et de sécurité auxquels le pays est confronté. De même, nous appuyons le travail réalisé par la MONUSCO, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs en vue des élections et les encourageons à poursuivre leur collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante.

Nous rendons hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la cause de la paix en République démocratique du Congo. Nous saluons les mesures prises par la MONUSCO pour assurer la protection des civils. Nous nous félicitons également de ses efforts pour réduire la violence dans certains secteurs du pays en mettant en œuvre des projets de réduction de la violence communautaire, qui ont permis le retour de 800 personnes déplacées depuis le mois d'avril. Nous l'appelons à poursuivre ces projets ainsi que son action en faveur de la réconciliation entre les communautés. Nous l'encourageons également à continuer de travailler dans le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, qui a pour objectif de stabiliser le pays et de permettre le rétablissement de l'autorité de l'État.

Les défis auxquels est confrontée la République démocratique du Congo ont augmenté de façon exponentielle, et les élections ne permettront pas à elles seules de les régler. Il faut également s'attaquer aux causes profondes du conflit. L'absence de contrôle sur les ressources naturelles est l'une de ces causes, qui contribue à la prolongation de la crise, à la fragmentation des groupes armés et à l'exploitation systématique des ressources par des sociétés multinationales travaillant sans aucun contrôle et dont les revenus peuvent financer la poursuite de l'instabilité dans le pays. Dans ce contexte, nous considérons que le contrôle des zones riches en ressources naturelles et leur administration souveraine sont autant d'éléments essentiels pour régler ce problème, tant du point de vue de la cessation des hostilités que du développement économique. Lorsqu'un pays contrôle ses ressources et que la volonté politique de les gérer au profit de la population est au rendez-vous,

il est possible d'instaurer des changements structurels pour stabiliser et renforcer l'état de droit.

À cet égard, nous saluons le travail du Koweït, en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, et convenons que les membres du Comité doivent rester informés des efforts déployés par la République démocratique du Congo et d'autres États pour lutter contre l'exploitation illégale et la contrebande des ressources naturelles par des groupes armés. Ils doivent également se tenir au courant des mesures prises pour aider la République démocratique du Congo, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les pays de la région à développer un commerce responsable des minerais, sachant qu'il sera nécessaire d'élaborer des stratégies permettant de consolider la paix pendant la phase post-électorale.

Nous exprimons également notre solidarité avec les victimes de l'épidémie d'Ebola et saluons la rapidité avec laquelle les autorités congolaises, la communauté internationale et l'Organisation mondiale de la Santé ont réagi à cette crise sanitaire. Nous sommes préoccupés par la crise humanitaire et sécuritaire en République démocratique du Congo causée par des groupes armés, ainsi que par l'augmentation de la violence intercommunautaire, en particulier dans les régions de l'Ituri, du Kasai, des Kivus et du Tanganyika. Nous condamnons dans les termes les plus fermes toutes les violations commises contre la population. Nous appelons tous les groupes armés à mettre immédiatement fin à toutes les formes de violence, y compris les violations et exactions perpétrées contre les enfants, ainsi qu'aux autres activités déstabilisatrices, notamment l'exploitation illicite et le trafic des ressources naturelles. Ces groupes doivent être immédiatement et définitivement dissous, déposer les armes, rejeter la violence et libérer les enfants qu'ils détiennent dans leurs rangs.

Enfin, nous nous félicitons de la coopération de la communauté internationale et des autres partenaires internationaux afin de lever des fonds pour répondre aux besoins humanitaires en République démocratique du Congo. Nous les appelons à poursuivre ces efforts, en étroite coordination avec le Gouvernement congolais et dans le strict respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole pour intervenir cette fois à titre national.

Tout d'abord, je tiens à remercier M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi que M^{me} Bihamba des exposés éclairants qu'elles ont présentés au début de cette séance.

Ma déclaration sera brève. Je voudrais aborder trois points clefs.

Le premier concerne le volet politique. La situation politique en République démocratique du Congo se trouve à un stade important, à savoir la tenue prochaine des élections législatives et présidentielle. Nous espérons que ces élections seront libres et équitables et qu'elles se tiendront à la date convenue du 23 décembre, avec la participation de tous les Congolais, conformément à la législation et à la Constitution congolaises. Le processus de rétablissement de la confiance doit être mené entre tous les partis politiques congolais, comme énoncé dans l'accord politique du 31 décembre 2016. Nous rappelons à ce propos le communiqué conjoint du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 19 juillet (SC/13430), qui demande à tous les partis politiques d'œuvrer de concert dans ce sens.

Le deuxième point concerne la situation sécuritaire. La persistance de la violence et des conflits armés en République démocratique du Congo, en particulier dans les régions du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, qui ont connu une escalade des attaques et affrontements militaires ces derniers mois, exige une réponse immédiate et sérieuse, car leurs effets touchent directement les civils non armés et épuisent les ressources naturelles et humaines du pays. À cet égard, nous saluons les efforts considérables consentis par la MONUSCO et son personnel pour lutter contre ces attaques armées et les repousser. Nous appelons toutes les parties à l'origine de ces conflits et de cette violence à y mettre fin, afin de préserver la vie des civils et d'instaurer la sécurité et la stabilité tant attendues.

Le troisième point porte sur la situation humanitaire. La crise humanitaire en République démocratique du Congo reste très préoccupante. Lorsque plus de 13 millions de personnes, y compris des déplacés et des réfugiés, ont un besoin urgent d'aide humanitaire, la communauté internationale se doit d'intervenir afin de répondre à ces besoins humanitaires et de trouver des solutions appropriées pour alléger les souffrances de ceux qui sont dans le besoin.

En ce qui concerne le virus Ebola, qui a été mentionné par plusieurs collègues, et les craintes de sa propagation dans la province de l'Équateur, nous nous félicitons que le Ministère de la santé de la République démocratique du Congo ait annoncé mardi dernier que l'épidémie était désormais maîtrisée. Nous saluons les efforts infatigables déployés par le Gouvernement, en collaboration avec l'ONU, l'Organisation mondiale de la Santé et la MONUSCO, pour endiguer cette maladie.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Zerrougui, l'Ambassadeur Alotaibi et M^{me} Bihamba de leurs exposés.

Du fait de sa position géographique importante, la paix, la stabilité et le processus politique de la République démocratique du Congo mobilisent fortement l'attention de la communauté internationale et, plus particulièrement, des pays de la région. Le pays est aujourd'hui confronté à des défis politiques et en matière de sécurité. C'est pourquoi le Conseil de sécurité doit évaluer l'incidence de différents facteurs sur la situation en République démocratique du Congo, aider le Gouvernement à renforcer ses capacités en matière de sécurité et lui fournir une assistance constructive, l'accent étant mis sur l'appui à la recherche de solutions africaines aux problèmes africains.

La Chine affirme qu'une solution politique est le seul moyen de surmonter les défis que connaît la République démocratique du Congo. Les organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, de même que les pays de la région sont les plus au fait de la situation en République démocratique du Congo et alentour. Le Conseil de sécurité doit continuer de les aider à jouer un rôle de premier plan dans les efforts de médiation et encourager les organisations et les pays de la région à renforcer leur communication et leur collaboration avec les parties congolaises par le biais de leurs canaux respectifs. Nous devons, en particulier, nous attacher à écouter les vues du Gouvernement de la République démocratique du Congo et à respecter sa prise en main du processus politique, ainsi qu'encourager toutes les parties à prendre des mesures concrètes afin de se remettre sur la voie d'un règlement politique par le dialogue et la concertation, dans le but de mettre effectivement en œuvre l'accord politique du 31 décembre 2016. La communauté internationale doit travailler à remédier aux causes fondamentales du conflit et aider le pays

à régler ses problèmes en matière de développement socioéconomique, en donnant la priorité à la hausse des investissements dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et de l'infrastructure.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo joue un rôle important s'agissant de maintenir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo. La Chine loue le courage et le dévouement des soldats de la paix, qui risquent leur vie en s'efforçant de remplir le mandat de la MONUSCO. La communauté internationale doit améliorer les capacités de maintien de la paix au moyen d'une coopération bilatérale et multilatérale, cela afin de garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général, de sa mise à jour sur la situation en République démocratique du Congo, ainsi que sur l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016 et sur la préparation des élections.

Nous avons pris note du dernier rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en République démocratique du Congo (S/2018/655) et nous partageons absolument son opinion que garantir que les élections prévues pour le 23 décembre se tiennent le jour dit contribuera à réduire les tensions au sein de la société congolaise. À cet égard, nous voudrions appeler l'attention sur la récente allocution du Président Kabila devant l'Assemblée nationale, dans laquelle le dirigeant de la République démocratique du Congo a de nouveau affirmé qu'il était déterminé à respecter la Constitution, ce qui nous semble un signe bienvenu et opportun. Nous voudrions voir les forces d'opposition renoncer, elles aussi, à leurs visées négatives.

Nous notons l'importance de veiller à ce que le calendrier électoral de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et les dates de scrutin révisées soient respectés. Cela supposera que la communauté internationale prête appui au processus électoral, notamment en utilisant les capacités logistiques de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous prenons note des mesures que Kinshasa a prises concernant les préparatifs techniques et législatifs du scrutin, notamment la promulgation de lois relatives à la répartition des sièges dans les assemblées provinciales et les conseils locaux, ainsi que la publication d'une liste définitive des partis

et des plateformes politiques autorisés à participer aux élections. Il est important que le processus de vérification des listes électorales soit conduit sous les auspices de l'Organisation internationale de la Francophonie et, à notre avis, le fait que la moitié des partis politiques du pays ait signé le Code de bonne conduite pour les élections constitue un signe positif.

Mais nous invitons nos collègues du Conseil de sécurité à ne pas attacher trop d'importance à la décision prise par la CENI d'utiliser des dispositifs de vote électronique. Il ne s'agit pas d'un comptage électronique des votes, comme beaucoup l'ont dit à tort. Le matériel ne servira qu'à préparer et imprimer beaucoup plus facilement les bulletins de vote, tandis que le comptage des votes sera fait manuellement, comme nos collègues de la République démocratique du Congo en ont donné plus d'une fois l'assurance. Nous convenons qu'afin d'éviter des problèmes, Kinshasa doit fournir un financement stable des préparatifs électoraux et renforcer la coordination avec la MONUSCO dans cette activité.

Nous ne nions pas l'importance de veiller à ce que les autorités se mobilisent pour appliquer des mesures de confiance, notamment concernant les « cas emblématiques » mentionnés dans l'accord politique. Néanmoins, nous exhortons toutes les forces d'opposition à coopérer avec Kinshasa et la CENI et à éviter toute violence. Nous jugeons également capital de garantir le respect de la souveraineté et de la législation de la République démocratique du Congo.

Nous croyons que le rôle de la Mission des Nations Unies dans l'organisation et la conduite des élections ne doit pas dépasser le cadre du mandat énoncé dans la résolution 2409 (2018). La protection des civils dans le contexte des élections doit être assurée en respectant pleinement les principes fondamentaux du maintien de la paix et sans aucune ingérence dans les affaires intérieures du pays. En particulier, la MONUSCO ne doit en aucune circonstance prendre une initiative qui pourrait être interprétée comme un soutien à un parti congolais donné. Nous estimons que les citoyens de la République démocratique du Congo doivent décider eux-mêmes de leur destin, et que le travail de la communauté internationale est de les aider dans les domaines où son aide est véritablement sollicitée. Il importe aussi de se souvenir que les élections ne sont pas en soi une panacée. Il est essentiel de ne pas perdre de vue l'importance de trouver une solution aux causes sous-jacentes de la crise en République démocratique du Congo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une brève déclaration en ma qualité de représentant de la Suède.

Je tiens à remercier de leurs exposés M^{me} Zerrougui et l'Ambassadeur Alotaibi et, tout autant, à dire un mot de remerciement tout particulièrement à M^{me} Bihamba, qui a pris la parole aujourd'hui au nom de la société civile. Ses observations mettent en lumière non seulement les défis auxquels se heurtent les femmes en République démocratique du Congo, mais aussi leur résilience, et sa présence ici est l'incarnation du désir et de la volonté des femmes d'être des agents de changement dans leurs communautés et leur pays. M^{me} Bihamba a aussi présenté quelques recommandations fort pertinentes.

Les élections prévues pour le 23 décembre en République démocratique du Congo représentent un pas essentiel vers le règlement des défis politiques qu'affronte le pays. La semaine dernière à New York, le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ont examiné la situation dans le cadre de leur douzième réunion consultative annuelle conjointe. Le communiqué publié à l'issue de cette réunion (SC/13430), aussi bien que la dernière déclaration de l'Union africaine, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de l'ONU sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, adressent un clair signal et attestent du consensus international quant à la nécessité de tenir des élections crédibles et inclusives le 23 décembre, en conformité avec la Constitution du Congo et l'accord intercongolais du 31 décembre 2016. Les mesures de confiance sont particulièrement importantes, compte tenu de la nécessité de renforcer la confiance dans le processus en cours au sein de tous les partis.

La situation humanitaire en République démocratique du Congo demeure extrêmement difficile et très inquiétante. L'épidémie de la maladie à virus Ebola qui s'est déclarée dans la province de l'Équateur, le 8 mai, a posé aux communautés touchées un grave problème supplémentaire. Nous saluons l'excellente manière dont cette flambée d'Ebola a été gérée par le Gouvernement et ses partenaires internationaux; la fin de cette flambée a été annoncée cette semaine. Nous encourageons les partenaires internationaux à faire preuve du même engagement concernant leur appui à l'action humanitaire en République démocratique du Congo, par le biais du plan d'action humanitaire pour

2018. Les besoins grandissent, alors que 21 % seulement du montant total requis par le plan d'action ont été couverts. Pour les 7,7 millions de personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire et les 2,2 millions d'enfants gravement sous-alimentés, chaque dollar compte. Nous encourageons chacun à essayer de faire davantage.

Compte tenu du niveau déjà terrifiant des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, nous sommes gravement préoccupés par l'augmentation du nombre de violations signalées en République démocratique du Congo, et notamment la fréquence accrue des cas de violence sexuelle et sexiste, comme M^{me} Bihamba nous l'a dit. Le pourcentage élevé de violations imputées aux agents du secteur public constitue un sujet particulier d'inquiétude. Il est capital qu'il soit répondu de ces crimes, tant par souci de justice pour les victimes que pour encourager un changement grâce à la fin de l'impunité. Nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo, avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à continuer de redoubler d'efforts à cet égard.

Seize mois après les faits, les meurtres de Zaida Catalán et Michael Sharp, les deux experts des Nations Unies qui travaillaient pour le Comité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, n'ont toujours pas été élucidés. Nous appuyons pleinement le travail de l'ONU et le mécanisme de suivi mis en place par le Secrétaire général et dirigé par M. Robert Petit. Nous réaffirmons la nécessité pour les autorités congolaises d'améliorer leur coopération avec M. Petit et son équipe. Il importe que le Comité des sanctions et le Conseil de sécurité continuent de suivre de près l'évolution de la situation jusqu'à ce que la vérité soit établie et que les auteurs de ces actes soient tenus responsables. Nous remercions le Président du Comité pour tout le travail qu'il a accompli, y compris les réunions régulières du Comité des sanctions sur le mécanisme de suivi.

L'année 2018 est une année charnière pour la République démocratique du Congo. Des élections crédibles, transparentes, inclusives et pacifiques peuvent contribuer à une paix et une stabilité durables. Il est essentiel que le Conseil et la région continuent d'être unis et de travailler avec le Gouvernement pour aider la population du pays à exercer ses droits démocratiques.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita Wa Lufuta (République démocratique du Congo) : C'est un honneur et un plaisir pour moi, au moment où votre présidence du Conseil tire à sa fin, de vous féliciter, Monsieur le Président, et de vous dire toute l'estime et l'appréciation de ma délégation pour la maîtrise, le savoir-faire et la compétence avec lesquels vous avez conduit, au cours de ce mois de juillet, les travaux du Conseil de sécurité. Ma délégation tient, ensuite, à saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus nos remerciements aux membres du Conseil et leur témoigner notre reconnaissance pour leur disponibilité et l'intérêt constant qu'ils ont toujours accordé à la situation de mon pays.

Ma délégation prend bonne note du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2018/655), soumis à l'examen du Conseil, et remercie M^{me} Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo, qui en a fait la présentation. Tout en appréciant à sa juste valeur le contenu de ce rapport, qu'il me soit permis, à mon tour, de m'appesantir sur trois points que ma délégation juge particulièrement importants pour l'éclairage des membres du Conseil. Je reviendrai donc successivement sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire.

Comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général, en son paragraphe 2, la situation politique dans mon pays reste dominée par les préparatifs des élections dont l'échéance est fixée au 23 décembre 2018. À cet égard, il y a lieu de souligner que le processus évolue bien. En effet, après la clôture des opérations de révision du fichier électoral, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a procédé à son nettoyage en vue d'éliminer les doublons. À l'issue de cette opération, le nombre d'inscrits a été ramené à 40 millions d'électeurs. La CENI a ensuite rendu public le calendrier électoral avant d'entreprendre une campagne de sensibilisation et d'éducation autour des questions technico-opérationnelles, dans le but de renforcer la confiance, de lever le doute et d'entretenir les contacts avec les différentes parties prenantes au processus pour des élections crédibles, transparentes et inclusives.

Dans cette campagne, il a été question notamment de l'utilisation de la machine devant servir à imprimer le bulletin de vote. Il est important de préciser ici que la machine ne votera pas à la place de l'électeur. Elle servira

tout simplement à imprimer le bulletin que l'électeur, lui-même, ira introduire dans l'urne. Les partis et regroupements politiques aussi bien de l'opposition que de la majorité ainsi que la société civile ont participé à cette campagne. Dans le même contexte, le Parlement a adopté les différents textes légaux complémentaires liés au processus dont celui sur la répartition des sièges. De son côté, l'Organisation internationale de la Francophonie a effectué l'audit du fichier électoral et formulé les recommandations nécessaires pour son amélioration et sa fiabilité. Le processus est au jour d'aujourd'hui à l'étape du dépôt des candidatures. En effet, les dépôts des candidatures des personnes devant concourir pour les élections provinciales se sont déroulés du 24 juin au 8 juillet. À ce stade, la CENI a réceptionné 19 437 dossiers de candidature. Pour les élections législatives et présidentielle, les dépôts des candidatures ont démarré depuis hier, mercredi 25 juillet, et se poursuivront jusqu'au 8 août.

Par ailleurs, si aux termes de la Constitution congolaise, l'organisation du processus électoral relève de la compétence de la CENI, le succès de cette entreprise est aussi tributaire du traitement adéquat des contentieux par les cours et tribunaux. C'est dans l'objectif d'assurer une préparation optimale de ces derniers, pour leur permettre d'assumer cette mission comme il se doit, que le Conseil supérieur de la magistrature et la CENI ont organisé, avec l'appui financier du Gouvernement, du Projet d'appui au cycle électoral au Congo du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'American Bar Association, l'Association du barreau américain, un atelier de renforcement des capacités des magistrats formateurs sur la gestion du contentieux électoral. Cet atelier a réuni un échantillon important des magistrats des juridictions de l'ensemble du pays.

Le souhait de mon gouvernement a toujours été d'organiser de bonnes élections dans un climat apaisé. Cela suppose l'engagement de tous les acteurs politiques, aussi bien de la majorité que de l'opposition, qui doivent s'abstenir de propos et attitudes susceptibles de créer un climat de tensions et de provoquer le désordre. Maintenant que le processus électoral est suffisamment avancé et a amorcé le dernier virage, la meilleure attitude que mon gouvernement attend de tous les acteurs politiques du pays, toutes tendances confondues, est d'accompagner ce processus de manière constructive par des actions positives. Mon gouvernement attend aussi le même comportement des partenaires internationaux qui souvent s'illustrent par des ingérences de tout bord.

À ce sujet, mon gouvernement apprécie l'appui et l'accompagnement des partenaires régionaux comme la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dont le Conseil électoral vient de faire une visite de travail en République démocratique du Congo. Cette visite, effectuée en prélude à la réunion des chefs d'État et de gouvernement de la SADC qui aura lieu en août prochain, a permis à la CENI et au Conseil électoral de reconnaître les progrès réalisés au niveau du processus électoral et de discuter de la mise en œuvre des préalables logistiques pour la réussite du scrutin. Dans ce contexte, la délégation de la SADC a été informée de l'acquisition et du déploiement de certains matériels en provenance de la Chine, de la Corée du Sud et de l'Afrique du Sud.

Pour ce qui est de la décrispation de la situation politique, nous ne pensons pas qu'il soit encore utile de revenir ici sur des explications qui ont déjà été fournies, à maintes reprises, au Conseil. Ce qui est important de retenir, à notre humble avis, c'est que le Gouvernement a déjà pris une série de mesures pour répondre aux exigences formulées dans l'accord politique du 31 décembre 2016 en rapport avec la libération des prisonniers dits « politiques ». Ceux qui faisaient partie de cette catégorie ont été effectivement relaxés. La seule situation qui reste pendante et qui relève de la seule compétence de la justice, est celle concernant les cas dits « emblématiques ». Comme nous l'avons déjà souligné devant le Conseil dans plusieurs de nos interventions, il y a lieu de préciser dans le cas d'espèce que les personnes concernées se sont toutes rendues coupables d'infractions de droit commun. Les membres conviendront avec nous qu'on ne peut demander dans ces conditions aux pouvoirs publics, censés promouvoir l'état de droit et l'égalité des citoyens devant la justice, d'interférer dans ce genre de situations sans violer la Constitution en créant dans le pays une justice à double vitesse.

Enfin je ne peux clore ce chapitre sans signaler, pour ce qui est du financement du processus électoral, que pour le Gouvernement de mon pays, comme partout au monde, les élections sont une affaire de souveraineté nationale. De ce fait, elles ne peuvent être financées que par le Gouvernement. Voilà pourquoi mon pays a décidé de pourvoir seul à leur financement. Comme la CENI l'a fait savoir au Conseil électoral de la SADC, dont nous avons déjà parlé, ceux de nos partenaires qui aimeraient nous aider, leur accompagnement devra se faire sur le plan logistique en mettant à la disposition

de la CENI des avions, des matériels roulants et des facilités opérationnelles.

Concernant la situation sécuritaire, le rapport sous examen fait état de la situation qui prévaut dans l'est de notre pays et plus particulièrement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu avec la présence continue des Forces démocratiques alliées et des Forces démocratiques de libération du Rwanda ainsi que l'émergence d'autres groupes armés. Cette situation préoccupe mon gouvernement qui ne baisse pas les bras et qui reste déterminé à en finir avec l'insécurité observée dans cette partie de notre pays. En effet, l'engagement du Gouvernement a permis de rétablir la situation à la fois dans la province du Tanganyika, qui a connu un conflit opposant les Bantous aux pygmées, et dans la province de l'Ituri, où les violences qui ont causé les déplacements des populations vers l'Ouganda ont été maîtrisées. Par contre, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) poursuivent encore les opérations d'éradication des forces négatives qui sont toujours actives dans les provinces du Nord et du Sud Kivu.

Comme nous l'avons toujours souligné dans nos diverses interventions devant le Conseil, la lutte contre les groupes armés étrangers et nationaux, présents dans cette partie de notre pays, nécessite la conjugaison des efforts entre mon gouvernement et les Nations Unies pour y mettre fin. C'est dans ce cadre que le Conseil a toujours insisté sur la coopération entre la MONUSCO et les FARDC. C'est aussi dans le même cadre que mon gouvernement a sollicité, lors du renouvellement du mandat de la MONUSCO au mois de mars (voir S/PV.8216), l'opérationnalisation de la Brigade d'intervention. Nous sommes au regret de constater, quatre mois après le renouvellement dudit mandat, que la situation n'a pas évolué. Par ailleurs, nous savons tous que les groupes armés tirent essentiellement leurs sources des revenus et d'approvisionnement en armes et munitions de l'exploitation illicite et du pillage des ressources naturelles. Nous savons tous aussi que ces ressources naturelles passent par les pays voisins ou sont écoulées auprès des multinationales installées dans ces pays et ailleurs. En dehors des mesures qui sont du ressort de mon gouvernement, il est important que cette situation fasse aussi l'objet des mesures appropriées par le Conseil pour décourager non seulement les bénéficiaires de ce commerce illicite, mais également favoriser la dissolution et la disparition desdits groupes.

Concernant les violences sexuelles, sans vouloir nous étendre sur cette question, je me permets de signaler que le Gouvernement, qui a beaucoup fait dans ce domaine, poursuivra les efforts entrepris pour combattre ce fléau.

Au regard de quelques poches d'insécurité observées çà et là à travers le pays et des conséquences que cette situation a engendrées suite aux déplacements des populations, auxquels il faut ajouter les conflits armés survenus dans les pays voisins qui ont également amené un flot des réfugiés sur notre territoire, il est tout à fait normal que la République démocratique du Congo connaisse une situation humanitaire. Mais, celle-ci n'est pas aussi exagérée qu'on le fait croire. En effet, au cours de sa réunion tenue le 30 mars dernier, le Gouvernement a dénombré 231 346 déplacés internes répertoriés dans 79 sites disséminés sur toute l'étendue du territoire national. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a créé un fonds national de solidarité humanitaire et mis en place un programme de réponse humanitaire de réhabilitation et de développement. Il va sans dire que tout apport que les partenaires internationaux aimeraient mettre à notre disposition pour assister les populations se trouvant dans les besoins est le bienvenu. En rapport avec la situation humanitaire, il y a lieu de signaler aussi que notre pays a été confronté, une fois de plus, à l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola qui vient de prendre fin. Mon gouvernement a apprécié l'assistance qui lui a été apportée par l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations non gouvernementales évoluant dans le

secteur médical dans le cadre de la riposte organisée contre cette épidémie.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer une nouvelle fois au Conseil les remerciements du peuple congolais et de son gouvernement pour les efforts inlassables que les Nations Unies ne cessent de déployer pour ramener la paix dans mon pays. Je tiens une fois de plus à assurer le Conseil de l'engagement résolu du Gouvernement de mon pays d'organiser les élections conformément au calendrier électoral. Étant donné que les élections sont irréversibles, le Gouvernement de mon pays appelle à la mobilisation de tous ceux qui sont de bonne foi pour dénoncer de la part de tous les acteurs, d'où qu'ils viennent, Congolais ou étrangers, toute initiative susceptible de faire déraiper le processus. À ceux qui doutent encore, nous leur demandons de jeter un regard positif et constructif sur ce processus. La qualification de la situation en République démocratique du Congo est souvent à dessein exagérément aggravée par la perception médiatique. Il sied au Conseil de sécurité de nous accompagner pour un heureux aboutissement du processus. Ce n'est que de cette manière que pourront être atteints, dans la paix et la stabilité, les objectifs de l'approfondissement de la démocratie dans notre pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 15.